

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE ET DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Secrétariat aux affaires maritimes



Réponses aux demandes de renseignements généraux

Secrétariat aux affaires maritimes

- 1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2017-2018 :
- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, le nom et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé:
- i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.
- 2. Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, membres des cabinets ministériels <u>au Québec</u> et des dirigeants d'organismes pour 2017-2018 :
- a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- b) les coûts ventilés;
- c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.
- d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.
- 3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :
- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2017-2018, et les prévisions pour 2018-2019:
- b) les noms des firmes de publicité retenues;
- c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
- e) le but visé par chaque dépense;
- f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
- g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.
- **4.** Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.).
 - Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :
- a) les sommes dépensées en 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense:
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;

Par un professionnel ou par une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019, ventilées par type d'événement;
- e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) le nombre total et liste d'événements ventilés par type d'événement.
- 5. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie;

Organisée par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.
- **6.** La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) la nature de la formation;
- d) les personnes concernées.
- 7. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2017-2018, en indiquant :
 - a) Les noms du professionnel ou de la firme;
 - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
 - d) la date d'octroi du contrat;
 - e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
 - f) l'échéancier;
 - g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

par le ou les cabinets ministériels en 2017-2018, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.
- 8. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2017-2018 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi:
- d) le montant accordé:
- e) les motifs de la demande;
- f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.
- **9.** Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
 - a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
 - b) la grille d'évaluation des soumissions;
 - c) la justification du choix du soumissionnaire retenu:
 - d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
 - e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.
- **10.** Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2017-2018, en indiquant, pour chaque contrat :
 - a) les noms du professionnel ou de la firme;
 - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - c) le coût:
 - d) l'échéancier;
 - e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

- **11.** Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2017-2018 :
 - a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
 - b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
 - c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
 - d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
 - e) une description de son mandat;
 - f) la date de début de son contrat;
 - g) la date prévue de fin de son contrat;
 - h) sa rémunération annuelle.
- **12.** Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :
 - a) le nom du projet;
 - b) la nature du projet;
 - c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
 - d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
 - e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
 - f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
 - g) l'estimation des coûts restant à débourser pour compléter la réalisation du projet;
 - les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
 - i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
 - j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
 - k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
 - Indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
 - m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI pour les 10 dernières années.
- **13.** Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2017-2018 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :
 - a) la photocopie;
 - b) le mobilier de bureau:
 - c) l'ameublement;
 - d) la décoration et l'embellissement;

- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.
- **14.** Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2017-2018 (et la ventilation pour chaque mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie :
 - a) le nombre de téléphones cellulaires (« BlackBerry », IPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés:
 - b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
 - c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
 - d) les coûts d'acquisition des appareils;
 - e) le coût d'utilisation des appareils;
 - f) le coût des contrats téléphoniques;
 - g) les noms des fournisseurs;
 - h) le nombre de minutes utilisées;
 - i) les ordinateurs portables;
 - j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
 - k) le coût des frais d'itinérance;
 - I) les coûts de résiliation, s'il y a lieu.
- **15.** Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) :
 - a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus;
 - b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins;
 - c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
 - d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
 - e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
 - le coût moyen par employé, selon la classe de travail;
 - f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;

- g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
- i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
- j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- I) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- m) le nombre de postes par catégorie d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions);
- n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
- o) le nombre d'employés permanents et temporaires.
- p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.
- q) pour chaque direction du ministère et direction d'organisme relevant du ministère, le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi, pour 2017-2018 et les cinq années précédentes.
- r) l'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs, par année, depuis l'instauration de la loi.
- **16.** Pour chaque ministère et organisme public, et ce, par direction :
 - a) le nombre de départs à la retraite en 2016-2017 et en 2017-2018, incluant le total et la ventilation des indemnités versées;
 - b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
 - c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2018-2019 et 2019-2020 et les indemnités de retraite qui seront versées;
 - d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
- **17.** Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2017-2018 en indiquant pour chacun d'eux :
 - a) l'emplacement de la location;
 - b) la superficie totale pour chaque local loué;
 - c) la superficie totale réellement occupée;
 - d) la superficie inoccupée;
 - e) le coût de location au mètre carré;
 - f) le coût total de ladite location;
 - g) les coûts d'aménagement, de rénovation réalisés depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;

- h) la durée du bail;
- i) le propriétaire de l'espace loué;
- j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.
- **18.** Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2017-2018, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :
 - a) la ou les dates des travaux;
 - b) les coûts;
 - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
- **19.** Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2017-2018, en indiquant pour chaque individu :
 - a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
 - b) le titre de la fonction;
 - c) l'adresse du port d'attache;
 - d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
 - e) la prime de départ versée, le cas échéant;
 - f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
 - g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
 - h) la description de tâches;
 - i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2017-2018;
 - j) le nombre total d'employés au cabinet;
 - k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2016-2017 et 2017-2018;
 - le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
 - m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.
- **20.** Liste des sommes d'argent versées en 2017-2018 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
 - a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
 - b) la circonscription électorale;
 - c) le montant attribué;
 - d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

- **21.** Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :
 - a) le nom de la personne;
 - b) le poste occupé;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
 - e) la date de l'assignation hors structure;
 - f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
- **22.** Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :
 - a) le poste initial;
 - b) le salaire:
 - c) le poste actuel, s'il y a lieu;
 - d) la date de la mise en disponibilité;
 - e) les prévisions pour 2018-2019.
- **23.** Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2017-2018, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :
 - a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
 - b) prévisions pour 2018-2019;
 - c) par catégorie d'âge.
- **24.** Pour chaque ministère et organisme, depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par bureau régional et par catégorie d'emploi, ainsi que les prévisions pour 2018-2019.
- **25.** Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2018-2019, par mission.
- **26.** Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :
 - a) le nom de la personne;
 - b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) l'assignation initiale;
 - e) l'assignation actuelle;
 - f) la date de l'assignation hors structure;
 - g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

- 27. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2017-2018, en précisant pour chaque abonnement :
 - a) le coût de chacun;
 - b) le fournisseur;
 - c) la nature du service.

Ventiler le montant total par catégorie.

- 28. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.
- **29.** Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :
 - a) le nom du site Web:
 - b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
 - c) les coûts de construction du site;
 - d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
 - e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
 - f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
 - g) la fréquence moyenne de mise à jour;
 - h) le responsable du contenu sur le site.
- **30.** Nominations, pour 2017-2018, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :
 - a) la liste;
 - b) le nom de la personne;
 - c) les mandats de chacune de ces personnes;
 - d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
 - e) le résultat du travail effectué;
 - f) les échéances prévues;
 - g) les sommes impliquées.
- **31.** Pour 2017-2018, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés.

- **32.** Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2016-2017 et 2017-2018 :
 - a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
 - b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
 - c) le nombre total de demandes reçues;
 - d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
 - e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
 - f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
 - g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.
- **33.** La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2017-2018 :
 - a) le coût (déplacements, etc.);
 - b) le nombre de ressources affectées;
 - c) le nombre de rencontres:
 - d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
 - e) l'objet;
 - f) les dates.
- **34.** Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.
- **35.** La liste des ententes et leur nature, signées en 2017-2018 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.
- **36.** Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019.
- **37.** L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2018-2019.
- **38.** Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2017-2018 et les prévisions 2018-2019.

- **39.** Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2017-2018, ainsi que les prévisions pour 2018-2019 et 2019-2020, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.
- **40.** Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2017-2018, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.
- **41.** Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2017-2018, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.
- **42.** Pour chaque ministère et organisme, dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2017-2018 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.
- **43.** Pour 2017-2018, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne :
 - a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
 - b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.
- **44.** Pour 2017-2018, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels? Pour chaque personne :
 - a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
 - b) fournir la liste des salaires versés.
- **45.** La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

- **46.** Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.
- **47.** Coûts de reconduction des programmes existants: liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2017-2018 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2018-2019. Pour chacun de ces programmes existants en 2017-2018, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2018-2019, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.
- **48.** Liste des situations en 2017-2018 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2014-2015.
- **49.** Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
- **50.** Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés au Plan Nord en 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019.
- **51.** Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019.
- **52.** Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019.
- **53.** Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019.
- **54.** Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.
- **55.** Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.
- **56.** Liste des aides financières accordés en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.
- **57.** Pour chacune des cinq dernières années, la somme allouée à l'externe pour tout type de service juridique.

58. Portrait global et montant total de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2017-2018 qui ont fait l'objet de coûts additionnels sans être autorisés directement par les sous-ministres ou les dirigeants d'organismes publics, mais plutôt à la suite d'une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information en faisant la distinction entre les coûts additionnels autorisés par le dirigeant de l'organisme et les coûts additionnels autorisés à la suite d'une délégation de pouvoir.

Fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations:
- b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e):
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
- d) le montant accordé;
- e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
- f) les motifs de la demande;
- g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

Indiquer si oui ou non les ministères ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par les biais de son site Internet ou autre moyen de communication.

- **59.** Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 :
 - a) la dépense totale (opération et capital);
 - b) les grands dossiers en cours;
 - c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
 - d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;
 - e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.
- **60.** Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2017-2018, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) :
 - a) la masse salariale;
 - b) des indemnités de retraite, s'il y a lieu.
- **61.** Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2017-2018, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.

- **62.** Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre :
 - a) du *Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes* visant une réduction d'au minimum 2 % de leur niveau d'effectifs;
 - b) du chantier sur la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État;
 - c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération;
 - d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels.

Fournir les prévisions pour 2018-2019.

- **63.** Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées et/ou amorcées en 2017-2018 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.
- **64.** Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2016-2017 et 2017-2018 en indiguant pour chacun :
 - a) le sujet;
 - b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé;
 - c) les coûts reliés à sa réalisation;
 - d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

- **65.** Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, pour les années 2016-2017 et 2017-2018, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant :
 - a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
 - b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
 - c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

- **66.** Pour chaque ministère et organisme public, pour les années 2016-2017 et 2017-2018, les ressources affectées en évaluation des programmes en indiquant pour chacun :
 - a) les effectifs (en ETC), ventilés par catégorie d'emploi;
 - b) le budget total affecté au département ou à la direction responsable de l'évaluation des programmes, ainsi que le détail de son mandat;
 - c) le nombre et la liste des programmes faisant l'objet d'une évaluation;
 - d) le nombre et la liste des évaluations transmises au Secrétariat du Conseil du trésor.
- **67.** Pour 2017-2018, la liste de toute rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, de rencontres diplomatiques ou de sommets gouvernementaux, de grandes rencontres politiques et de négociations importantes, de toute nature, auxquelles a pris part le ministère ou organisme. Pour chaque rencontre, indiquer la date, la nature, et le lieu de la rencontre.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 1

Titre

Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2017-2018 :

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, le nom et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé;
- i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 18).

VOYAGE (but, endroit, date)	COÛT	PARTICIPANT
Reykjavik (Islande) ainsi que Londres et Poole (Royaume-Uni) Du 13 au 19 mai 2017 Visite en Islande et Conférence EU Maritime Day	3 294,28 \$	M. Georges Farrah
Savannah (États-Unis) Du 18 au 20 septembre 2017 Visite des installations portuaires	1 818,64 \$	M. Georges Farrah
Détroit (États-Unis) Du 20 au 22 octobre 2017 Sommet de la Conférence des premiers ministres et des gouverneurs des Grands Lacs et du Saint-Laurent	1 260,65 \$	M. Georges Farrah
Paris (France) Du 2 au 6 décembre 2017 Comité bilatéral maritime entre la France et le Québec	2 222,62 \$	M. Georges Farrah
Saint-Pierre et Miquelon (France) Les 1 ^{er} et 2 février 2018 Mission du ministre Jean D'Amour	199,76 \$	M. Georges Farrah

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 2

Titre

Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, membres des cabinets ministériels <u>au Québec</u> et des dirigeants d'organismes pour 2017-2018 :

- a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- b) les coûts ventilés;
- c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.

d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants. Exposé et statistiques (s'il y a lieu) L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 17). http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/depenses/index.asp.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 3

Titre

Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2017-2018, et les prévisions pour 2018-2019:
- b) les noms des firmes de publicité retenues;
- c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
- e) le but visé par chaque dépense;
- f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
- g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime

5 000 \$

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocutions aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versés à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve dans les engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 24).

http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/depenses/index.asp.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 4

Titre

Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :

Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;

Par un professionnel ou par une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019, ventilées par type d'événement;
- e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié);

g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.; h) le but visé par chaque dépense; i) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement. Exposé et statistiques (s'il y a lieu) Aucune dépense en 2017-2018.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 5

Titre

La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie;

Organisée par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Réponse : aucune dépense en formation de communication en 2017-2018.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur la base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art.4, paragraphes 22 et 23).

nttp://www.acces.mce.gouv.qc.ca/depenses/index.asp.
SOURCE : Secrétariat aux affaires maritimes

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 6

Titre

La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du Conseil exécutif ou les députés :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) la nature de la formation;
- d) les personnes concernées.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Réponse : aucune dépense en formation de communication en 2017-2018.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur la base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art.4, paragraphes 22 et 23).

http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/depenses/index.asp.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 7

Titre

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme excluant le cabinet ministériel en 2017-2018, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Par le ou les cabinets ministériels en 2017-2018, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier:
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

CONTRACTANT	DESCRIPTION	MONTANT
Armateurs du Saint- Laurent	Inventaire des services Transport maritime courte durée (TMCD) au Québec	15 000,00 \$
En mode Solutions inc.	Fournir les services techniques afin de préparer et d'animer une journée de travail collaboratif	7 550 \$
Mega-Scène inc.	Fournir les services techniques de location de matériel audio-visuel lors de l'événement BioMarine Business Convention	1 470 \$
Salon Carrière Formation de Québec	Location d'un espace – Québec	1 105 \$
Salon national de l'éducation	Location d'un espace – Montréal	1 851 \$
TOTAL		26 976 \$

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://seao.ca/.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 8

Titre

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2017-2018 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande;
- f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Réponse : aucun contrat en 2017-2018.

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://seao.ca/.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 9

Titre

Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) la grille d'évaluation des soumissions;
- c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;

e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation. Exposé et statistiques (s'il y a lieu) Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://seao.ca/. Réponse : aucun appel d'offres publics.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 10

Titre

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2017-2018, en indiquant pour chaque contrat :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);

c)	le coût;
d)	l'échéancier;
e)	dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.
Ехр	osé et statistiques (s'il y a lieu)
Veu	illez référer à la réponse de la question 7.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 11

Titre

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2017-2018 :

- a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
- c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
- d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
- e) une description de son mandat;
- f) la date de début de son contrat;
- g) la date prévue de fin de son contrat;
- h) sa rémunération annuelle.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les informations relatives aux contrats	s octroyés à des firmes e	externes sont disponibles sur le
système électronique d'appel d'offres	s du gouvernement du	Québec: https://www.seao.ca
ainsi qu'aux engagements financiers	s de 25 000 \$ et plus (qui feront l'objet d'une étude
particulière par la Commission de l'adn	ministration publique.	

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 12

Titre

Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière:
- g) l'estimation des coûts restant à débourser pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les soustraitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
- I) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
- m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI pour les 10 dernières années.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivante : https://www.tableaudebordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/, à l'exception des réponses aux sous-questions c), e), g), h), j) et k) puisqu'elles semblent non-pertinentes à l'exercice de l'étude des crédits.

Aucun projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques n'a été initié en 2017-2018.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 13

Titre

Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2017-2018 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation des congrès, des colloques et toute session de type de perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES MARITIMES	
DÉPENSES	COÛTS \$
Photocopies	2 836,51 \$
Mobilier de bureau et ameublement	0,00 \$
Distributeur d'eau de source	0,00 \$
Frais de transport, d'hébergement, de repas	28 297,42 \$
Participation à des congrès, des colloques et à toutes les sessions de type perfectionnement ou ressourcement au Québec	1 879,85 \$
Participation à des congrès, des colloques et à toutes les sessions de type perfectionnement ou ressourcement à l'extérieur du Québec	0\$
TOTAL	33 013,78 \$

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 14

Titre

Séparément pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2017-2018 (et la ventilation pour chaque mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le nombre de téléphones cellulaires (« BlackBerry », IPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
- b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
- c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
- d) les coûts d'acquisition des appareils;
- e) le coût d'utilisation des appareils;
- f) le coût des contrats téléphoniques;
- g) les noms des fournisseurs;
- h) le nombre de minutes utilisées;
- i) les ordinateurs portables;
- j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
- k) le coût des frais d'itinérance;
- I) les coûts de résiliation, s'il y a lieu.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES MARITIMES								
DÉPENSES	COÛT D'ACQUISITION DES NOUVEAUX APPAREILS DU 1 ^{ER} AVRIL 2017 AU 28 FÉVRIER 2018	NOMBRE TOTAL D'APPAREILS EN INVENTAIRE AU 28 FÉVRIER 2018						
	\$	PLVNILK 2010						
Blackberry (fournisseur : Rogers)	0							
Iphone (fournisseur : Rogers)	0	5						
Portable (assumé par le budget du ministère du Conseil exécutif)	0	4						
IPad (fournisseur : Rogers)	0	1						

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

Coût des contrats téléphoniques (fournisseurs : Rodgers) : 1 844,12 \$

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 25).

http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/depenses/index.asp.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 15

Titre

- a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus.
- b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins.
- c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.
- d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.
- e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) : le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
- f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel.
- g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.
- h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.
- i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.

Titre

- j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).
- k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.
- I) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.
- m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions).
- n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.
- o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés permanents et temporaires.
- p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.
- q) Pour chaque direction du ministère et direction d'organisme relevant du ministère, le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi, pour 2017-2018 et les cinq années précédentes.
- r) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs, par année, depuis l'instauration de la loi.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

a) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) ; 35 ans et plus.

	35 ANS ET PLUS										
CORPS D'EMPLOI	TOTAL	НОММЕ	FEMME	PERSONNE HANDICAPÉE	ANGLOPHONE	MEMBRE COMMUNAUTÉ					
Emplois supérieurs	1	1	0	0	0	0					
Professionnels	5	4	1	0	0	0					
Techniciens et assimilés	1	0	1	0	0	0					
Personnel de bureau	0	0	0	0	0	0					
Total	7	5	2	0	0	0					

b) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins.

35 ANS ET MOINS										
CORPS D'EMPLOI	TOTAL	HOMME	FEMME	PERSONNE HANDICAPÉE	ANGLOPHONE	MEMBRE COMMUNAUTÉ				
Emplois supérieurs	0	0	0	0	0	0				
Professionnels	0	0	0	0	0	0				
Techniciens et assimilés	0	0	0	0	0	0				
Personnel de bureau	0	0	1	0	0	0				
Total	0	0	1	0	0	0				

c) Le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.

	MALADIES											
	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	ОСТ	NOV	DÉC	JAN	FÉV	TOTAL
Emplois supérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Professionnels	3	9,5	22,5	22,5	19	0	3	4,5	2,5	2	4,4	92,9
Techniciens et assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Personnel de bureau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	3	9,5	22,5	22,5	19	0	3	4,5	2,5	2	4,4	92,9

d) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.

		MALADIES	3		
	0-10 jrs	10-50 jrs	50-100 jrs	100 jrs +	Total
Emplois supérieurs	1	0	0	0	1
Professionnels	1	2	1	1	5
Techniciens et assimilés	0	1	0	0	1
Personnel de bureau	1				1
Total	3	3	1	1	8

e) Le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) : le coût moyen par employé, selon la classe de travail.

		AVRIL	MAI	SEPT	OCT	NOV	DÉC	J AN	FÉV	TOTAL
	Payées	0	0	0	20,5	0	0	0	0	20.5
Professionnels	Compensées	13,8	14	10,3	96,3	2,5	3		6	145,9
	Total	13,8	14	10,3	116,8	2,5	3		6	166,4
	Payées	0	0	28,8	12,5	0	10	16,2	13,6	81.1
Techniciens et assimilés	Compensées	0	0	0	0	0	0,	0	0	0
	Total	0	0	28,8		0	10	16,2	13,6	81,1
TOTAL	Payées	0	0	28,8	33		10	16,2	13,6	101,6
	Compensées	13,8	14	10,3	96,3	2,5	3		6	145,9
	Total	13,8	14	39,1	129,3	2,5	13	16,2	19.6	247,5

f) Le nombre total de jours de vacances pris par le personnel.

	VACANCES											
	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Total
Emplois supérieurs	0	0) () 4,5	5	0	0	0	1	0	0	10,5
Professionnels Techniciens et	0	1	,	5,9	56,4	2	0	0	2	10,5	1	79,8
assimilés	0	0) (50	0	0	0	0	0	0	0	0
Personnel de bureau	0	0) () 0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	1		10,4	61,4	2	0	0	3	10,5	1	90,3

g) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.

	VACANCES							
	0-10 jrs	10-50 jrs	50-100 jrs	100 jrs +	Total			
Emplois supérieurs	0	0	1	0	0			
Professionnels	0	2	3	0	0			
Techniciens et assimilés	0	1	0	0	0			
Personnel de bureau	0	1	0	0	0			
Total	0	4	4	0	8			

h) Le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

i) Le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.

En ce qui a trait à l'information concernant la liste du personnel, par catégories d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1 de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame de renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

j) L'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).

Catégorie d'emploi	Total	TES	Professionnels	Techniciens et assimilés	Personnel de bureau
Abitibi-Témiscamingue	0	0	0	0	0
Bas-Saint-Laurent	0	0	0	0	1
Capitale-Nationale	7	1	5	1	0
Centre-du-Québec	0	0	0	0	0
Chaudière-Appalaches	0	0	0	0	0
Côte-Nord	0	0	0	0	0
Estrie	0	0	0	0	0
GaspésieÎles-de-la-Madeleine	0	0	0	0	0
Lanaudière	0	0	0	0	0
Laurentides	0	0	0	0	0
Laval	0	0	0	0	0
Mauricie	0	0	0	0	0
Montérégie	0	0	0	0	0
Montréal	0	0	0	0	0
Nord-du-Québec	0	0	0	0	0
Outaouais	0	0	0	0	0
Saguenay- Lac-Saint-Jean	0	0	0	0	0
Moncton	0	0	0	0	0
Ottawa	0	0	0	0	0
Toronto	0	0	0	0	0
Vancouver	0	0	0	0	0
Total	8	1	5	1	1

k) L'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.

Niveau expert: 4

 Le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.

Horaire majoré: 1

m) Le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).

Catégorie d'emploi	Total	TES	Professionnels	Techniciens et assimilés	Personnel de bureau
Abitibi-Témiscamingue	0	0	0	0	0
Bas-Saint-Laurent	0	0	0	0	0
Capitale-Nationale	7	1	5	1	1
Centre-du-Québec	0	0	0	0	0
Chaudière-Appalaches	0	0	0	0	0
Côte-Nord	0	0	0	0	0
Estrie	0	0	0	0	0
GaspésieÎles-de-la- Madeleine	0	0	0	0	0
Lanaudière	0	0	0	0	0
Laurentides	0	0	0	0	0
Laval	0	0	0	0	0
Mauricie	0	0	0	0	0
Montérégie	0	0	0	0	0
Montréal	0	0	0	0	0
Nord-du-Québec	0	0	0	0	0
Outaouais	0	0	0	0	0
Saguenay- Lac-Saint-Jean	0	0	0	0	0
Moncton	0	0	0	0	0
Ottawa	0	0	0	0	0
Toronto	0	0	0	0	0
Vancouver	0	0	0	0	0
Total	8	1	5	1	1

n) Le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

o) Le nombre d'employés permanents et temporaires.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

p) Le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.

La réponse à cette question à cette réponse sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour l'ensemble des ministères et organismes.

q) Pour chaque direction du ministère et direction d'organisme relevant du ministère, le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi, pour 2017-2018 et les cinq années précédentes.

Aucun poste aboli au net par corps d'emploi, pour 2017-2018.

r) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs, par année, depuis l'instauration de la loi.

La réponse à cette question à cette réponse sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour l'ensemble des ministères et organismes.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 16

Titre

- a) Pour chaque ministère et organisme public, et ce, par direction : le nombre de départs à la retraite en 2016-2017 et en 2017-2018, incluant le total et la ventilation des indemnités versées;
- b) Pour chaque ministère et organisme public, et ce, par direction : le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- c) Pour chaque ministère et organisme public, et ce, par direction : le nombre de départs

à la retraite prévus pour 2018-2019 et 2019-2020 et les indemnités de retraite qui seront versées;				
d) Pour chaque ministère et organisme public, et ce, par direction : le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.				
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)				
La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes pour l'année 2017-2018 seulement.				

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 17

Titre

Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2017-2018 en indiquant pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) la superficie totale réellement occupée;
- d) la superficie inoccupée;
- e) le coût de location au mètre carré:
- f) le coût total de ladite location;
- g) les coûts d'aménagement, de rénovation réalisée depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés:
- h) la durée du bail;
- i) le propriétaire de l'espace loué;
- j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Réponse : 109 624,32 \$

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 27). http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/depenses/index.asp.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 18

Titre

Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir <u>le détail</u> et la ventilation des coûts, pour 2017-2018, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :

- a) la ou les dates des travaux;
- b) les coûts;
- c) le nom de la ou des firmes ayant effectué des travaux.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Réponse : aucun coût en 2017-2018.

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 19

Titre

Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2017-2018, en indiquant pour chaque individu :

- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
- b) le titre de la fonction;
- c) l'adresse du port d'attache;
- d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- e) la prime de départ versée, le cas échéant;
- f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) la description de tâches;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2017-2018;
- j) le nombre total d'employés au cabinet;
- k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2016-2017 et 2017-2018:
- le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La	réponse à ce	tte question	sera ti	ransmise	par le	ministère :	de l'	Économie,	de la	Science	et
de	l'Innovation.										

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 20

Titre

Liste des sommes d'argent versées en 2017-2018 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- b) la circonscription électorale;

c) le montant attribué;
d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministre ou l'organisme.
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
Le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation répondra pour tous les ministres qui relèvent ou qui ont relevé de lui au cours de l'année 2017-2018.
L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 26)
http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/depenses/index.asp.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 21

Titre

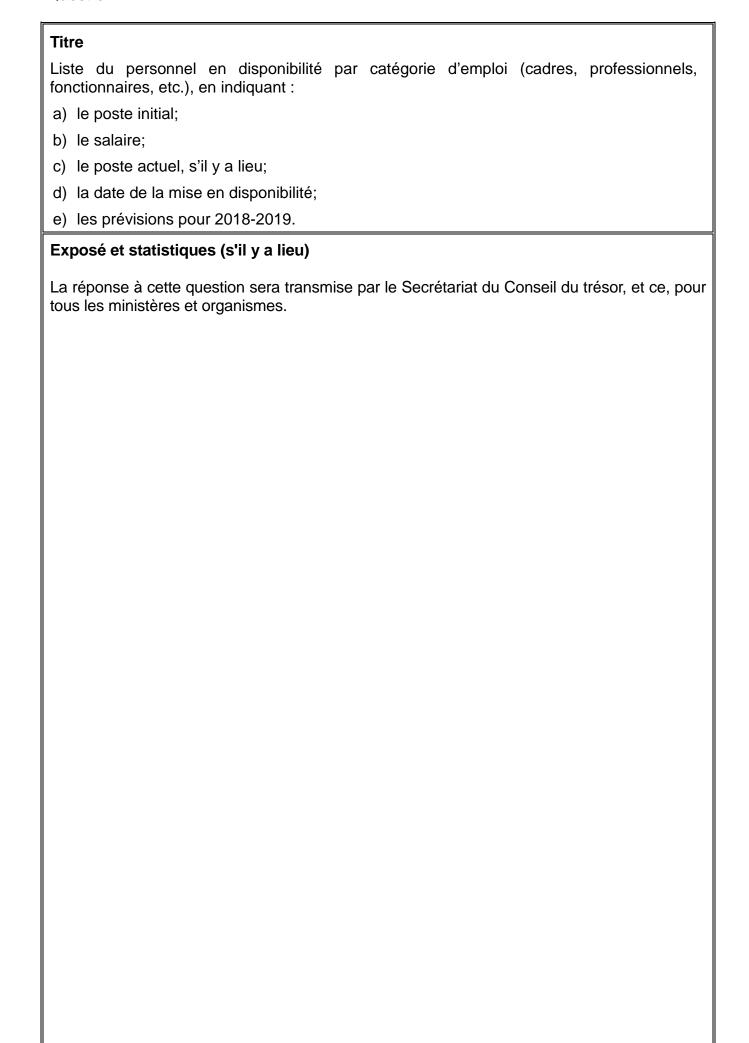
Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé;

c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
e) la date de l'assignation hors structure;
f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
Réponse : aucun personnel hors structure en 2017-2018.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 22



DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 23

Titre

Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2016-2017, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);

b) prévisions pour 2018-2019;
c) par catégorie d'âge.
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 24

Titre
Pour chaque ministère et organisme, depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par bureau régional et par catégorie d'emploi, ainsi que les prévisions pour 2018-2019.
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
Réponse : aucun poste aboli en 2017-2018.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 25

Titre
Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2018-2019, par mission.
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
Veuillez référer à la réponse de la question 15j.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 26

Titre

Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale;

e) l'assignation actuelle;
f) la date de l'assignation hors structure;
g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
Réponse : aucune.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 27

Titre

Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier et électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2017-2018, en précisant pour chaque abonnement :

- a) le coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service.

Ventiler le montant global par catégories.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

DÉPENSES	COÛT \$
Abonnements (journaux, annuaires, magazines) Nouveau monde maritime (journal électronique)	120,00\$

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 28

Titre
Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
Réponse : aucune somme déboursée en 2017-2018.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 29

Titre

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site.

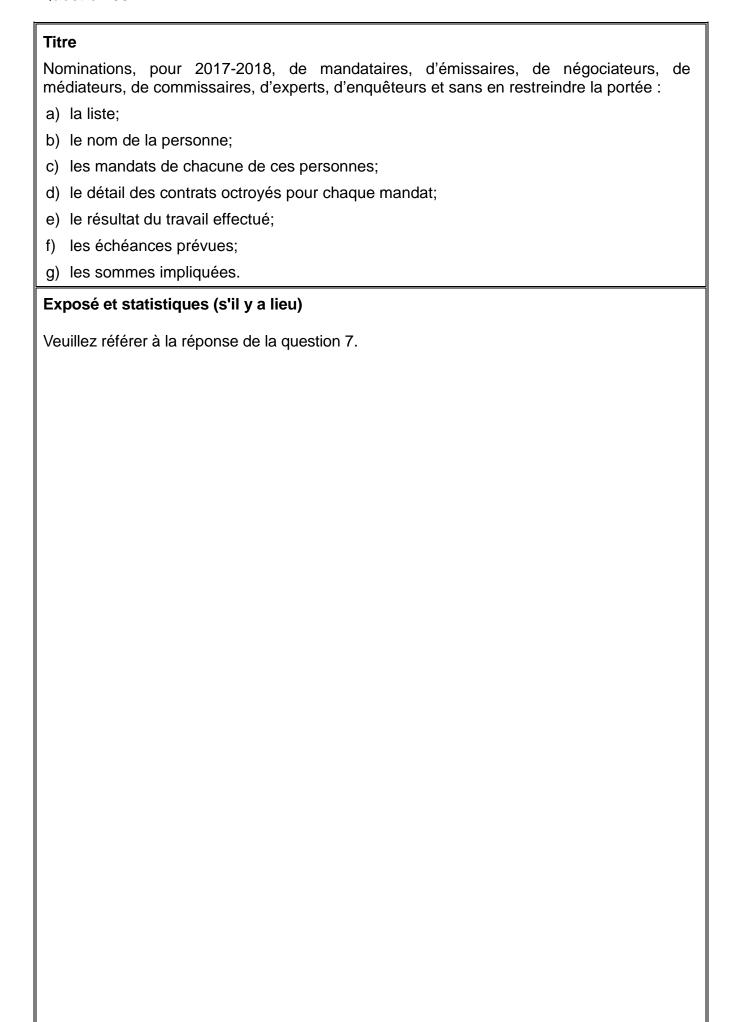
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat à la communication gouvernementale.

Site Internet du Secrétariat aux affaires maritimes : www.strategiemaritime.gouv.gc.ca.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 30



DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 31

Titre Pour 2017-2018, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et aous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés. Exposé et statistiques (s'il y a lieu) La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.	
rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés. Exposé et statistiques (s'il y a lieu) La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie, de la Science et	Titre
La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie, de la Science et	rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et
	Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 32

Titre

Pour chaque ministère et organisme concernant les demandes d'accès à l'information en 2016-2017 et 2017-2018 :

- a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
- b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
- c) le nombre total de demandes reçues;
- d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoquées pour le refus);

e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
La réponse à cette question sera présentée au Rapport annuel 2017-2018 du ministère du Conseil exécutif.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 33 Titre La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2017-2018 : a) le coût (déplacements, etc.); b) le nombre de ressources affectées; c) le nombre de rencontres; d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre; e) l'objet; f) les dates. Exposé et statistiques (s'il y a lieu) Le ministre délégué aux Affaires maritimes n'a aucun adjoint parlementaire. Veuillez référer aux questions 1 et 2.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 34

Titre
La liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 35

Titre
La liste des ententes et leur nature, signées en 2017-2018 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la <i>Loi sur le ministère du Conseil exécutif</i> ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, et ce, pour tous les ministères et organismes.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 36

Titre
Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019.
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 37

Titre
L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2018-2018.
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
L'information concernant la <i>Politique de financement des services publics</i> sera présentée au rapport annuel 2017-2018 du ministère du Conseil exécutif.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 38

Titre
Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019.
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 39

Titre Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2017-2018, ainsi que les prévisions 2018-2019 et 2019-2020, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme. Exposé et statistiques (s'il y a lieu) Réponse : aucune.
les prévisions 2018-2019 et 2019-2020, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme. Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
Réponse : aucune.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 40

Titre

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseil, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2017-2018, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

PRIM	MES AU RENDEMENT	ET BONIS	
Corps d'emploi	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Emplois supérieurs	- \$	- \$	- \$
Cadres	- \$	- \$	- \$
Professionnels	- \$	- \$	- \$
Techniciens et assimilés	- \$	- \$	- \$
Personnel de bureau	- \$	- \$	- \$
Total	- \$	- \$	- \$

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 41

Titre

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseil, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2017-2018, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montant versés pour bris de contrat.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

	PRIMES DE (excluant les montants ve		
Corps d'emploi	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Emplois supérieurs	- \$	- \$	- \$
Cadres	- \$	- \$	- \$
Professionnels	- \$	- \$	- \$
Techniciens et assimilés	- \$	- \$	- \$
Personnel de bureau	- \$	- \$	- \$
Total	- \$	- \$	- \$

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 42

Titre Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2017-2018 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire. Exposé et statistiques (s'il y a lieu) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.	
bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2017-2018 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire. Exposé et statistiques (s'il y a lieu) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous	Titre
La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous	bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2017-2018 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des
	Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 43

Titre

Pour 2017-2018, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant

les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne :
 a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 44

Titre
Pour 2017-2018, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés dans leurs fonctions à la suite du changement de
gouvernement? Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- b) fournir la liste des salaires versés.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif pour tous les ministères et organismes.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 45

Titre

La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Comité ministériel de l'implantation de la stratégie maritime :

Mandat:

Le Comité ministériel de l'implantation de la stratégie maritime a comme mandat de veiller à mettre en valeur le potentiel du fleuve et de l'estuaire du Saint-Laurent en exploitant de manière responsable le potentiel maritime du Québec, dans le contexte de la croissance des échanges commerciaux internationaux.

Pour réaliser ce mandat en concertation avec les ministres concernés, le Comité doit :

- 1. stimuler le développement économique des régions côtières en développant le transport maritime sécuritaire et écologique;
- 2. favoriser le transport intermodal, dynamiser les chantiers maritimes québécois et prévoir la mise en place d'un pôle logistique en Montérégie;
- 3. stimuler l'offre touristique maritime et de croisière, soutenir les traversiers en développant l'offre de service de la Société des traversiers du Québec;
- 4. mettre en place un programme conjoint avec les municipalités visant l'entretien des quais sous leur responsabilité;
- 5. assurer la pérennité de l'industrie des pêches et de l'aquaculture, notamment par le développement de nouveaux produits;
- 6. favoriser la recherche et le développement des technologies marines et environnementales ainsi que de la formation d'une main-d'œuvre qualifiée pour les secteurs de l'industrie maritime:
- 7. élaborer et proposer, pour adoption par le Conseil des ministres, une stratégie maritime cohérente avec ces objectifs;
- 8. assurer la mise en œuvre des initiatives de la stratégie maritime, afin de stimuler le développement économique et le développement durable;
- 9. faire le suivi de son déploiement auprès des partenaires et des ministères et organismes impliqués.

Membres ·

Le ministre délégué aux Affaires maritimes (président);

Le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

La ministre de l'Économie, de la Science et de l'Exportation;

Le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;

La ministre du Tourisme;

Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale;

Le ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional.

Aucuns honoraires versés.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 46

Titre
Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 47

Titre
Coûts de reconduction des programmes existants: liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2017-2018 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2018-2019. Pour chacun de ces programmes existants en 2017-2018, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2018-2018, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat au Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 48

Titre
Liste des situations en 2017-2018 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget des dépenses 2014-2015.
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat au Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 49

Titre
Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 50

Titre
Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2017-2018 et prévision pour 2018-2019.
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes pour l'année 2017-2018 seulement.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 51

Titre Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2017-2018 et prévision
pour 2018-2019.
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes pour l'année 2017-2018 seulement.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 52

Titre
Nombre d'employés et ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2017-2018 et prévision pour 2018-2019.
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
Au 28 février 2018, le nombre des effectifs au Secrétariat aux affaires maritimes est 8 employés.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 53

Titre

Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2017-2018 et prévision pour 2018-2019.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Au 28 février 2018 :

Budget de dépenses 2017-2018 Secrétariat aux affaires maritimes

Rémunération	1 089 100 \$
Fonctionnement	890 000 \$
Transfert	160 000 \$
Total du budget de dépenses	2 139 100 \$

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 54

Titre
Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et à la Lutte contre les changements climatiques pour tous les ministères et organismes (Fonds vert).

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 55

Titre
Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (Fonds des ressources naturelles) pour tous les ministères et organismes.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 56

Titre
Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 57

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 58

Titre

Portrait global et montant total de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2017-2018 qui ont fait l'objet de coûts additionnels sans être autorisés directement par les sous-ministres ou les dirigeants d'organismes publics, mais plutôt à la suite d'une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information en faisant la distinction entre les coûts additionnels autorisés par le dirigeant de l'organisme et les coûts additionnels autorisés à la suite d'une délégation de pouvoir.

Fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
- d) le montant accordé;
- e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
- f) les motifs de la demande;
- g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

Indiquer si oui ou non les ministères ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le	montant	initial	et final	des	contrats	sont	disponibles	sur	le	système	électronique	d'appel
ďo	ffres du g	jouver	nement	du C	luébec :	https:/	<u>//seao.ca</u> .					

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 59

Titre

Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres), et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 :

- a) la dépense totale (opération et capital);
- b) les grands dossiers en cours;
 c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques:

 d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine de TI; e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
a) Aucune.
b) Les informations sont disponibles au tableau de bord (site Internet – https://tableaudebordprojetsri.gouv.qc.ca/)
c) Aucun commentaire.
d) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.
e) Veuillez référer à la réponse de la question 11.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 60

Titre

- a) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2017-2018, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.): la masse salariale;
- b) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État,

	2017-2018, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : des indemnités de retraite, s'il y a lieu.
Ex	posé et statistiques (s'il y a lieu)
a)	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.
b)	Aucun commentaire.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 61

Titre
Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2017-2018, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 62

Titre

Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre :

- a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes visant une réduction d'au minimum 2 % de leur niveau d'effectifs;
- b) du chantier sur la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État;
- c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération;

 d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels.
Fournir les prévisions pour 2018-2019.
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 63

Titre
Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées et/ou amorcées en 2017-2018 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
Cette question sera présentée au Rapport annuel 2017-2018 des ministères et organismes.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 64

	•		_
	•	r	•

Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2016-2017 et 2017-2018 en indiquant pour chacun:

- a) le sujet;
- b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé;

d) les couts relies a sa realisation;d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.					
Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.					
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)					
Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.					

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 65

Titre

Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, pour les années 2016-2017 et 2017-2018, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant :

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
- c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)				
Aucune dépense relative au paiement des cotisations.				

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 66

Titre

Pour chaque ministère et organisme public, pour les années 2016-2017 et 2017-2018, les ressources affectées en évaluation des programmes en indiquant pour chacun :

- a) les effectifs (en ETC), ventilés par catégorie d'emploi;
- b) le budget total affecté au département ou à la direction responsable de l'évaluation des programmes, ainsi que le détail de son mandat;

 c) le nombre et la liste des programmes faisant l'objet d'une évaluation ; d) le nombre et la liste des évaluations transmises au Secrétariat du Conseil du trésor. 					
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)					
La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.					
Aucune ressource n'a été affectée à l'évaluation des programmes.					

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 67

Titre	
Pour 2017-2018, la liste de toute rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite a Québec, de rencontres diplomatiques ou de sommets gouvernementaux, de grande rencontres politiques et de négociations importantes, de toute nature, auxquelles a pris par le ministère ou organisme. Pour chaque rencontre, indiquer la date, la nature, et le lieu de rencontre.	es art
Exposé et statistiques (s'il y a lieu)	
La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie pour tous les ministères et organismes.	